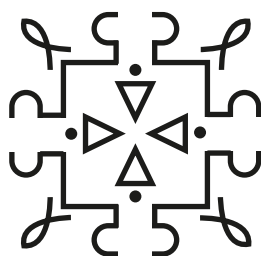


Document d'appui relatif à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones



DOCUMENT D'APPUI RELATIF
À LA SUBVENTION D'AIDE À
LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES
ÉLÈVES AUTOCHTONES



Données de catalogage avant publication — Éducation et Enseignement supérieur Manitoba

Document d'appui relatif à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones

Comprend des références bibliographiques.

ISBN : 978-0-7711-6100-1

1. Succès scolaire—Manitoba.
 2. Autochtones—Éducation—Manitoba—Finance.
 3. Élèves autochtones—Manitoba—Finance.
 4. Aide provinciale à l'éducation—Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.

371.8299707127

Tous droits réservés © 2015, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Division des programmes scolaires
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la Loi sur le droit d'auteur. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future. Nous tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons d'édition de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Toutes les illustrations ou photographies dans cette ressource sont protégées par les droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité qu'à des fins éducatives prévues dans cette ressource.

Tout site Web mentionné dans cette ressource peut faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Cette ressource est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba à <www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html>.

Available in English.

Disponible en médias substituts sur demande.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	v
Objectif	1
Le rôle de la Direction générale de l'éducation des Autochtones	1
Planification de la division	2
Contexte	3
L'éducation des Autochtones en 1971	3
L'éducation des Autochtones aujourd'hui	4
Vision de l'éducation pour les Autochtones au Manitoba	9
Réalisation de notre vision	10
Le continuum de l'éducation des Autochtones	13
L'éducation des Autochtones et la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones	14
Principes directeurs de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones	15
Lignes directrices de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones	18
Composantes suggérées pour chacun des domaines clés de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones	20
Domaine clé 1	20
Domaine clé 2	22
Domaine clé 3	24
Annexe : Perspectives autochtones dans les documents intergouvernementaux	26
Bibliographie	27

REMERCIEMENTS

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur tient à remercier les parties intéressées autochtones et du domaine de l'éducation ci-dessous, qui ont contribué à la rédaction du *Document d'appui relatif à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones*.

**Comité consultatif
sur l'aide à la réussite
scolaire des élèves
autochtones**

Dionne Deer	Division scolaire Louis-Riel
Jason Drysdale	Division scolaire de River East Transcona
Siobhan Faulkner	Division scolaire Interlake
Lorie Henderson	District scolaire de Mystery Lake
Corey Kapilik	Division scolaire Louis-Riel
Ken Klassen	Manitoba Association of School Superintendents
Renee McGurry	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Terry Price	Manitoba Teachers' Society
Rob Riel	Division scolaire de Winnipeg
Iain Riffel	Division scolaire Pembina Trails
Penny Ross	Division scolaire Evergreen
Dave Swanson	Division scolaire Frontier

**Personnel du
ministère de
l'Éducation et de
l'Enseignement
supérieur du
Manitoba**

Louise Boissonneault Coordonnatrice	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Diane Courcelles Révisseuse des publications	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Geri Crilly Conseillère	Direction générale de l'éducation des Autochtones

**Personnel du
ministère de
l'Éducation et de
l'Enseignement
supérieur du
Manitoba
(suite)**

Sarah Gazan Chef de projet (jusqu'en mai 2014)	Section de l'élaboration Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Renée Gillis Conseillère	Bureau de l'éducation française
Myra Laramee Conseillère	Direction générale de l'éducation des Autochtones
Grant Moore Réviseur des publications	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Greg Pruden Conseiller	Section de l'élaboration Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Marilyn Robinson Chef de projet (depuis mai 2014)	Section de l'éducation de la petite enfance
Helen Robinson-Settee Gestionnaire de projet	Direction générale de l'éducation des Autochtones
Lindsay Walker Opératrice en éditique	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives

OBJECTIF

Le présent document d'appui relatif à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones fournit des renseignements pour aider les divisions scolaires à élaborer des plans de réussite scolaire des élèves autochtones et à mesurer les résultats des programmes axés sur la réussite scolaire des élèves métis, inuits et membres des Premières Nations.

La subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones est une composante de l'orientation générale continue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en éducation pour les Autochtones. Ce document énumère les récents changements apportés à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, y compris l'accent mis sur l'alphabétisation et la numératie. L'éducation des Autochtones du Manitoba se concentre sur les interrelations entre toutes les parties intéressées (par exemple, les divisions scolaires, les enseignants, les parents, les élèves et la collectivité). Ces relations éclairent les approches adaptées sur le plan culturel qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour favoriser l'alphabétisation et la numératie chez les élèves autochtones. Ainsi, l'éducation des autochtones et le *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* (une ébauche de ce cadre stratégique pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits est publiée en anglais seulement à <www.edu.gov.mb.ca/aed/fnmi_framework/document.pdf>) fournissent les bases pour utiliser efficacement la subvention d'aide à la réussite scolaire afin que les élèves autochtones obtiennent les meilleurs résultats possible.

LE RÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES

La Direction générale de l'éducation des Autochtones assure le leadership et la coordination pour les initiatives ministérielles de formation et d'éducation des Autochtones. La Direction générale fonctionne à partir du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministère des Affaires autochtones et du Nord. Le principal rôle de la Direction générale est la recherche, l'élaboration de politiques et les initiatives stratégiques, plus particulièrement la sensibilisation aux cultures et la compétence culturelle. Ce mandat est accompli dans un esprit de consultation et de coopération avec de nombreux groupes et particuliers, tels que des administrateurs scolaires, des éducateurs, des élèves, des parents, des organismes autochtones et communautaires, et d'autres ministères. La Direction générale de l'éducation des Autochtones travaille en partenariat avec les collectivités et les organismes des Premières Nations au Manitoba. Le travail de la Direction générale s'appuie sur les conseils de deux conseils consultatifs de la collectivité autochtone.

PLANIFICATION DE LA DIVISION

Les peuples autochtones sont profondément attachés au cercle parce que cette forme représente et symbolise les nombreux cycles du monde naturel. L'univers est organisé de manière circulaire : par exemple, la Terre, le soleil et la lune ont une forme arrondie, et les saisons suivent un cycle. Le vent souffle de manière circulaire, et même les oiseaux font des nids de forme arrondie. Le concept culturel de la roue médicinale (cercle d'influences) est décrit aux pages 9 et 10 de la publication *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études — Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*.

Le concept de complétude que l'on retrouve dans les enseignements inspirés du cercle offre une base pour comprendre l'éducation des Autochtones et comment les savoirs autochtones font partie intégrante du système d'éducation moderne. Par conséquent, dans le cadre de la planification de la mise en œuvre du programme d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, les divisions scolaires, les écoles, les éducateurs ainsi que les parents et les familles doivent participer à titre de partenaires dans le processus d'inclusion des savoirs autochtones et des pratiques axées sur la durabilité.

Être entier, c'est trouver des façons de vivre en harmonie et d'équilibrer tous les aspects de la vie (mental, spirituel, physique et émotionnel) en nous-mêmes et dans nos relations avec les autres, y compris la Terre. Un autre aspect important de l'éducation autochtone est l'idée que la réussite scolaire et le succès en général se fondent sur les relations saines et respectueuses qui reflètent un sens de responsabilité et d'obligation mutuelles.

Ainsi, lorsque nous pensons à l'éducation des Autochtones dans le cadre d'une planification de division scolaire, il est essentiel d'adopter un point de vue holistique. Chacune des questions suivantes est au cœur des considérations dont doivent tenir compte les leaders en éducation et les éducateurs dans les divisions scolaires, les écoles et les salles de classe :

- Comment peut-on favoriser le sentiment d'appartenance dans la division scolaire, l'école et la classe afin que les élèves autochtones se perçoivent comme des apprenants qui réussissent, dont le point de vue est important et qui ont une place dans le programme d'études?
- Quels types de relations et de partenariats entre la division scolaire, l'école, les enseignants, les élèves, les parents et la collectivité sont en place pour appuyer la réussite scolaire chez les élèves autochtones?
- Y a-t-il un sentiment d'appartenance dans la classe qui encourage la responsabilité individuelle et collective pour l'apprentissage et le bien-être et qui tient compte des connaissances personnelles et des expériences vécues de tous les élèves?
- L'enseignement et l'apprentissage sont-ils ancrés dans le contexte culturel local, où l'échange de connaissances générales, d'expériences de vie et de

connaissances historiques est respecté et valorisé? Comment appuie-t-on cet échange à l'échelle de la division, de l'école et de la classe?

- Comment les perspectives et les savoirs autochtones (les façons dont les peuples autochtones en sont venus à connaître le monde et à le comprendre) sont-ils intégrés dans le programme d'études, l'enseignement et les expériences d'apprentissage des élèves?
- Comment peut-on accéder aux ressources et aux renseignements pour que le programme d'études et l'enseignement en classe reflètent adéquatement la diversité des Premières Nations, des Métis et des Inuits? Comment la division scolaire appuie-t-elle l'apprentissage professionnel?
- Comment peut-on promouvoir le sentiment de *Mino Pimatisiwin* (bonne vie) pour que les élèves autochtones aient le sentiment qu'ils ont un but en tant qu'apprenants qui s'épanouissent sur les plans personnel et scolaire?

Vue dans ce contexte, l'éducation autochtone est une éducation de haute qualité qui s'appuie sur des relations positives qui intègrent les savoirs et la compréhension du monde autochtone dans les expériences d'enseignement et d'apprentissage des élèves. L'éducation autochtone devrait trouver un juste milieu entre le respect et la reconnaissance de la vision du monde autochtone dans le programme d'études et les expériences d'apprentissage de tous les élèves, et l'acquisition de l'ensemble de compétences et connaissances requis pour utiliser les technologies modernes et participer à l'économie actuelle. Dans le cadre du système éducatif, pour offrir une éducation autochtone, nous devons faire collectivement en sorte que :

- les perspectives et les savoirs autochtones soient pris en compte tout au long du programme d'études de manière significative et respectueuse des cultures;
- des milieux sûrs et respectueux des cultures soient créés pour que les élèves puissent apprendre et participer à des discussions sur notre histoire et nos expériences communes;
- les langues autochtones soient promues, en reconnaissant les liens inextricables entre la langue et la culture;
- les enseignants, les écoles et les divisions scolaires participent à des pratiques qui garantissent que tous les élèves ont une égalité d'accès et les mêmes possibilités éducatives.

C O N T E X T E

L'éducation des Autochtones en 1971

Pendant les années où les Premières Nations, les Métis et les Inuits commençaient à trouver leur place dans la société ordinaire, les dirigeants

politiques se rassemblaient pour décrire leur compréhension des droits dans un contexte canadien.

Qu'est-ce que le rapport *Wahbung : Our Tomorrows*?

En 1971, la Manitoba Indian Brotherhood (maintenant nommée Assembly of Manitoba Chiefs) a présenté le document *Wahbung : Our Tomorrows* au gouvernement fédéral. Cet exposé de position faisait partie d'un mouvement national chez les organismes autochtones provinciaux et territoriaux qui exprimaient leur point de vue sur la façon de devenir autonomes pour faire suite au document de 1969 du gouvernement fédéral intitulé *La politique indienne du gouvernement du Canada*, aussi communément appelé Livre blanc sur la politique indienne. Dans le cadre du plan pour une « société juste » du premier ministre Trudeau, le livre blanc recommandait l'abolition de la *Loi sur les Indiens* et le démantèlement des traités entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada. Ces propositions étaient fondées sur l'hypothèse que cela favoriserait l'égalité des populations autochtones. Les Autochtones étaient sceptiques et croyaient que cette nouvelle politique était tout simplement une tentative d'éliminer leurs droits existants.

Les discussions et les recommandations présentées dans le rapport *Wahbung* étaient centrées sur les relations avec le gouvernement fédéral et sur le développement dans divers domaines, y compris un domaine qui est pertinent dans le contexte de la réussite scolaire des élèves autochtones, à savoir l'éducation.

L'éducation des Autochtones aujourd'hui

Le Manitoba élabore actuellement le *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework*. Dans le cadre du processus d'élaboration, il est important de se rappeler les jalons posés par les personnes qui nous ont précédés, comme le document historique *Wahbung : Our Tomorrows*. L'extrait qui suit est une déclaration de principes tirée de la composante éducative du rapport *Wahbung*. Les principes énoncés sont toujours d'actualité et représentent des façons dont les enfants autochtones peuvent faire valoir leur droit à une éducation de qualité. En 1971, les éducateurs et les chefs ont exposé leur point de vue sur l'éducation en ces termes :

Pour que l'éducation soit efficace, il faut encourager la pertinence, l'engagement, la motivation et les buts identifiables. Le processus doit faire partie intégrante des activités de la collectivité et du progrès communautaire.

Nous, les Indiens du Manitoba, croyons en l'éducation :

- à titre de préparation pour une vie pleine et entière, et dans ce contexte, cela s'étend bien au-delà des limites de ce qu'on considère généralement comme étant la scolarité;
- à titre de moyen privilégié pour améliorer nos conditions sociales et économiques;

- à titre de moyen permettant de fournir ce à quoi chaque citoyen devrait avoir droit, c'est-à-dire la liberté de choisir où habiter et où travailler. L'enseignement des compétences requises qui permettront de profiter de ce privilège de choisir;
- à titre de moyen par lequel nous pouvons être en mesure de participer pleinement à notre propre évolution sociale, économique, politique et éducationnelle;
- à titre de programme complet qui doit être conçu pour répondre aux besoins de l'ensemble de la communauté et aux personnes de tous âges. [TRADUCTION] (Manitoba Indian Brotherhood, p. 118)

Dans cette déclaration de principes, il est facile de constater ce que les éducateurs qui l'ont écrite et que les chefs qui l'ont approuvée voulaient en matière de participation de leurs enfants à l'apprentissage, mais en 1971, ils n'avaient pas encore vu toutes les conséquences intergénérationnelles sur la culture et la langue ainsi que les interruptions bouleversantes dans la vie familiale, l'éducation des enfants et les relations avec la parenté. Les expériences des écoles résidentielles pour Autochtones ont été définies comme la principale cause de ces préjudices catastrophiques causés à l'ensemble des Nations autochtones. Malgré cela, ces déclarations témoignent des besoins des enfants autochtones pour que ceux-ci puissent s'épanouir en tant que citoyens, c'est-à-dire avoir la connaissance de leurs origines, notamment de leur culture et de leur langue. Afin d'exercer leurs droits comme citoyens, ils doivent pouvoir se concentrer sur la connaissance de leur identité, de leur origine, de leur potentiel et des moyens à prendre pour s'épanouir. Autrement dit, l'enseignement de leurs histoires autochtones, de leurs identités culturelles et de leurs langues doit être rétabli.

En 2003, Juliette Sabot, ancienne directrice de la Direction générale de l'éducation des Autochtones, a fait la déclaration suivante, qui caractérise comment l'éducation des Autochtones est perçue de nos jours : « L'éducation des Autochtones, c'est l'affaire de tous! » En tant que Canadiennes et Canadiens, il est important que nous sachions et que nous comprenions que les Autochtones étaient les gardiens de la terre bien avant que les étrangers souhaitant construire une nouvelle vie ici arrivent sur la côte est.

Beaucoup de Nations habitant sur le continent nord-américain, aussi connu sous le nom d'*Île de la Tortue*, ont des lois qui guident et régissent leurs comportements sur leur territoire ancestral. Selon la Grande Loi du peuple mohawk, on doit tenir compte de tout dans la vie, et cette loi guide nos comportements et nos actions partout sur la Terre mère. Bon nombre de Nations autochtones différentes ont de telles lois, lesquelles nous aident à comprendre nos devoirs et nos responsabilités à titre d'habitants de ce monde. Cela est expliqué dans la description qui suit de cette loi originelle :

Les peuples autochtones ont toujours été très conscients de leur relation symbiotique avec la terre, une relation fondée sur un délicat équilibre entre tous les êtres vivants habitant sur l'Île de la Tortue. L'Île de la Tortue est le nom que nous utilisons pour désigner la terre qui tire son origine du récit de création du peuple ojibway — cette histoire est semblable à beaucoup d'égards au récit de création des autres Nations autochtones. Cette compréhension ne provient pas d'une vision romantique de notre relation à la terre. Elle a été élaborée avant le

contact avec les autres sociétés et s'appuie sur la loi fondamentale. Il s'agissait, tout simplement, de la loi de la vie et de la mort. La compréhension de celle-ci par les Autochtones a toujours été manifeste. Par le processus d'évolution culturelle, nous avons élaboré nos coutumes, nos croyances, nos institutions et nos méthodes de régulation sociale; notre sentiment d'appartenance et de connexion à la terre, tout cela s'appuie sur la loi originelle.

Il existe un enseignement qui nous a été transmis par nos ancêtres qui cristallise notre sens des responsabilités et notre relation à la terre qui découle de la loi originelle. On dit que nous avons été placés sur la Terre (notre mère) pour y jouer le rôle de gardien de tout ce qui s'y trouve. Nous devons nous occuper des plantes, des animaux, des minéraux, des êtres humains et de tous les êtres vivants comme s'ils faisaient partie de nous. Parce que nous faisons partie de la Création, nous ne pouvons pas nous différencier ni nous séparer du reste de la Terre. La façon dont nous interagissons avec la Terre, et la manière dont nous utilisons les plantes, les animaux et les minéraux qui nous sont donnés devraient tenir compte de la septième génération. Nous ne pouvons pas simplement penser à nous-mêmes et à notre survie; chaque génération a un rôle à jouer pour s'assurer de la survie de la septième génération. [TRADUCTION] (Clarkson et autres, p. 12)

L'éducation des Autochtones est profondément influencée par le chevauchement entre la perspective autochtone et la perspective occidentale du monde, les politiques et les pratiques qui guident l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les croyances individuelles et systémiques sur la valeur et l'objectif de l'éducation, la langue, et la relation historique entre les écoles, le programme d'études et les peuples autochtones.

L'éducation autochtone offre des occasions d'apprentissage et des expériences qui honorent l'identité culturelle des élèves autochtones et améliorent le rendement scolaire et le bien-être général. Il existe également des initiatives élargies en éducation qui aident tous les élèves et toutes les collectivités à être mieux informés sur la vision du monde par les Autochtones, leurs histoires, leurs traditions, leurs pratiques culturelles et leurs modes de vie contemporains.

Les énoncés qui suivent sont tirés directement du *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* qui est en cours d'élaboration, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ils sont une réponse directe à la demande, formulée par le conseil consultatif de la Direction générale de l'éducation des Autochtones, que nous présentions notre relation à la terre comme partie intégrante de toutes les croyances et pratiques des peuples autochtones depuis notre arrivée sur Terre. Le *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* offrira une explication de ce qu'est l'éducation pour les Autochtones, des raisons pour lesquelles cela est important dans notre projet éducatif actuel et de l'importance de cette éducation pour tous les apprenants.

Les lois des relations — Notre relation à la Terre mère

Les peuples autochtones du Manitoba voient leur relation à la Terre comme importante pour leur identité, la langue qu'ils parlent, leur survie et celle des générations à venir. Les trois lois des relations — Loi de soi, Loi des autres et

Loi de la terre et l'eau — illustrent les interrelations dans la vie, entre les êtres vivants, et entre les mondes de la terre et de l'eau.

Toutes les créatures de la Terre sont incluses dans ces lois. Celles-ci s'appliquent à tous. La notion de réciprocité est apparente dans les façons dont on nous enseigne la gestion. Sans notre relation à la Terre mère, il n'est pas possible de comprendre qui nous sommes et il n'y a pas de façon de parler de ces choses; aussi, nous compromettons notre existence personnelle et celle des générations à venir. Par conséquent, il est de la plus haute importance que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui aient accès aux connaissances anciennes des lois qui nous rassemblent dans la grande toile de la vie.

Tout en apprenant la vie des Autochtones du passé, les enfants et les jeunes s'informeront sur les relations à la terre dans le cours normal de la vie quotidienne. Malheureusement, cette pédagogie a été perturbée, et les enfants et les jeunes n'apprennent plus selon les traditions de nos ancêtres comme ils le faisaient avant. [TRADUCTION]

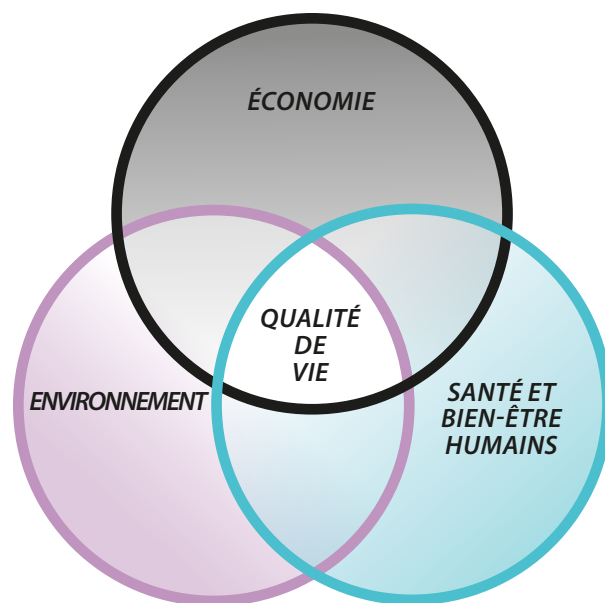
Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba trouve des manières d'aborder l'éducation au développement durable pour tous les élèves dans les écoles du Manitoba. Les déclarations qui suivent affirment le lien entre les croyances de longue date des peuples autochtones et ce qui doit se produire dans les écoles de nos jours dans le domaine de l'éducation au développement durable :

L'éducation au développement durable fixe une orientation pour l'éducation et l'apprentissage qui s'appuie sur les connaissances, les valeurs et les pratiques qui sont nécessaires pour la durabilité tant maintenant que dans l'avenir. Nous aidons nos élèves à adopter des comportements favorisant davantage la durabilité dans nos classes, nos écoles et nos collectivités, et nous les préparons à être des citoyens du monde au fait des aspects environnementaux, sociaux et économiques. [TRADUCTION] (Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2014, p. 1)

L'éducation au développement durable fait partie intégrante de l'énoncé de mission du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba :

Faire en sorte que tous les enfants et les jeunes du Manitoba aient accès à une vaste gamme d'occasions de formation pour que tous les apprenants connaissent le succès grâce à une éducation appropriée, stimulante et de grande qualité qui les prépare à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société démocratique, équitable et durable. (Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2015c)

L'éducation au développement durable comprend l'« incorporation dans le système éducatif de thèmes clés du domaine du développement durable, comme la réduction de la pauvreté, les droits de la personne, la santé et la protection de l'environnement, et le changement climatique. L'éducation au développement durable est un concept complexe et en évolution. Elle nécessite que les apprenants s'informent sur des thèmes clés d'un point de vue social, culturel, environnemental et économique et qu'ils explorent comment ces facteurs sont interreliés et interdépendants. Ce diagramme de Venn ... représente les interrelations entre les thèmes ». (Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2015b)



(Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2015b)

Pour veiller à ce que les élèves participent à l'éducation au développement durable, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba encourage toutes les écoles de la province à se doter d'un plan en éducation au développement durable. Le diagramme ci-dessus renforce le besoin d'être holistique dans le traitement de l'éducation au développement durable afin que tous les élèves jouissent d'une meilleure qualité de vie ou de *Mino Pimatisiwin* (une bonne vie).

Les exemples qui suivent indiquent comment l'éducation des Autochtones au Manitoba est liée directement à chacun des trois thèmes principaux cités dans le diagramme de Venn.

Thème de l'économie

Ce thème de l'éducation au développement durable touche aux domaines de l'éducation et de l'emploi, lesquels sont directement traités dans le *Plan d'action sur l'éducation et l'emploi chez les Autochtones* du Manitoba (2014). Ce plan d'action met un accent particulier sur l'intégration des perspectives autochtones dans le programme d'études, l'apprentissage professionnel pour les éducateurs, l'achèvement des études secondaires, et la promotion de cheminements et de transitions vers des carrières de niveau postsecondaire et des possibilités d'apprentissage, en ciblant les années d'études intermédiaires jusqu'à la 12^e année.

Thème de la santé humaine et du bien-être

Ce thème de l'éducation au développement durable comprend la diversité culturelle, la justice sociale, l'équité et la compréhension interculturelle,

qui sont abordées par l'intermédiaire de l'apprentissage professionnel offert aux divisions scolaires ou aux écoles. Cette capacité a été développée particulièrement grâce à la trousse de formation *A Journey from Cultural Awareness to Cultural Competency* et le soutien de la Direction générale de l'éducation des Autochtones. Le thème touche aussi les données démographiques, ce qui est important étant donné que la population autochtone du Manitoba est le groupe qui connaît la plus rapide croissance démographique au Manitoba. Par conséquent, l'utilisation de l'outil de collecte de données Déclaration d'identité autochtone est une façon de suivre des renseignements démographiques sur les élèves autochtones qui peuvent servir à planifier et à mettre en œuvre un programme approprié par l'intermédiaire de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones ou d'autres initiatives.

Thème de l'environnement

Ce thème de l'éducation au développement durable comprend le domaine des ressources naturelles et du changement climatique, lesquels sont tous deux liés de près à la Loi des relations (mentionnée précédemment dans le présent document) ayant trait au lien entre les Autochtones et la terre (Terre mère). Les initiatives en éducation liées à la terre, qui sont de plus en plus mises en œuvre dans le cadre de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, sont un bon exemple de la façon dont ce thème est adéquatement abordé dans les programmes autochtones axés sur l'éducation.

VISION DE L'ÉDUCATION POUR LES AUTOCHTONES AU MANITOBA

Le *rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996)* indiquait que les gouvernements devaient concentrer leur attention sur l'amélioration des résultats en éducation pour les élèves des Premières Nations ainsi que les élèves métis et inuits. Il est aussi mentionné que les facteurs contributifs qui influent sur la réussite des élèves autochtones comprennent le manque de sensibilisation chez les enseignants, les commissions scolaires et les décideurs à l'égard des cultures, des histoires et des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Beaucoup de changements ont récemment été mis en œuvre pour améliorer les expériences des apprenants autochtones. Pour aider à continuer sur cette lancée, il est temps de mettre en place ces quatre éléments : revitalisation, reconnaissance, pertinence et relations. Ces quatre éléments peuvent être un contexte fondateur pour l'avancement des initiatives pour les Autochtones, y compris celles qui sont mises en œuvre dans le cadre de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones.

Parce que le fondement du *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* est la revitalisation, la reconnaissance, la pertinence et les relations, il se concentre sur la promotion et l'amélioration de la réussite scolaire des Premières Nations, des Métis et des Inuits tout en éduquant tous les élèves sur les histoires autochtones et le caractère distinct des Autochtones. Pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, les termes *revitalisation, reconnaissance, pertinence* et *relations* ont trait à l'identité, à la langue et à la culture ainsi qu'au bien-être, aux droits, au respect et, dans son ensemble, aux visions du monde.

Réalisation de notre vision

Revitalisation

La revitalisation des identités, des langues et des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que de leur bien-être, de leurs droits, du respect à leur égard, de leurs histoires ainsi que de leur caractère distinct donne aux Autochtones la confiance pour rapprocher deux mondes : le monde de leurs traditions culturelles et croyances et le monde de la société canadienne ordinaire. Ce sur quoi les représentants autochtones ayant été consultés au cours de l'élaboration du *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* ont mis l'accent, c'est que les Autochtones doivent être à l'aise et avoir confiance en leurs propres manières de faire afin de pouvoir vivre dans les deux mondes et y contribuer. Le renforcement de l'identité est d'une importance capitale pour aller de l'avant et apporter des changements. L'identité englobe où une personne est allée, où elle s'en va et qui elle est. De plus, l'identité :

- a trait à la personne, à sa famille, à sa communauté et à sa nation;
- comprend les identités raciale, culturelle et juridique;
- doit être explorée et acceptée à l'échelle individuelle.

On parviendra à la revitalisation en effectuant des efforts en éducation à tous les niveaux :

1. Intégration des savoirs et des pratiques autochtones

La reconnaissance, la communication et l'enseignement des connaissances et des pratiques autochtones auront lieu dans les secteurs officiels et non officiels, notamment les classes de la maternelle à la douzième année, les programmes de formation des enseignants et les occasions de perfectionnement professionnel dans les écoles. Les systèmes scolaires requerront des activités pertinentes sur le plan culturel et des activités liées à la terre dans des environnements d'apprentissage positifs afin de renforcer et de soutenir les identités autochtones. Les écoles élaboreront des plans d'apprentissage avec les membres du personnel inuit, métis et des Premières Nations qui aideront à développer leur capacité de leadership.

2. Présentation des histoires distinctes

Les peuples autochtones seront assurés que les personnes qui éduquent leurs enfants connaissent bien les histoires et le caractère distinctif des peuples inuits, métis et des Premières Nations.

3. Reconnaissance des langues

La Direction générale de l'éducation des Autochtones du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba en collaboration avec les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Collège universitaire du Nord, le Manitoba First Nations Education Resource Centre et d'autres partenaires travailleront à l'atteinte d'un objectif collectif de revitalisation des langues et de soutien aux initiatives visant les langues autochtones.

Reconnaissance

D'abord et avant tout, les peuples autochtones veulent que soient reconnus les éléments suivants :

1. Les anciens systèmes d'éducation comme les écoles résidentielles ont causé beaucoup de torts, et cet élément historique continue à affecter les apprenants autochtones de nos jours. Les gens doivent être au fait des conséquences négatives et du mouvement qui est en cours pour apporter des changements positifs afin que les peuples autochtones puissent aller de l'avant.
2. Pour être réussie, l'éducation requiert la participation active des parents, des familles et des collectivités dans les comités scolaires, les groupes de parents et la classe. La participation active signifie l'occasion pour ces parties :
 - de communiquer leurs intérêts et de sensibiliser le public à ceux-ci;
 - d'encourager et de soutenir la création de systèmes et d'occasions pour réduire les conséquences négatives.
3. Les questions de compétences territoriales touchent les vies des personnes, et la vie de chacun est unique. Les peuples autochtones du Manitoba comprennent :
 - diverses collectivités;
 - divers groupes linguistiques;
 - des systèmes de gouvernance distincts;
 - une population croissante de jeunes, et cela aura des incidences sur l'éducation et l'économie;
 - une population urbaine en croissance.
4. Les éducateurs compétents sur le plan culturel enrichissent et inspirent les modes de vie autochtones qui sont enseignés à la maison.
5. Les Aînés et les groupes linguistiques doivent être consultés au besoin.

Pertinence

Pour améliorer les résultats éducatifs des Autochtones, les occasions d'apprentissage pour les élèves métis, inuits et des Premières Nations doivent être pertinentes et signifiantes. L'enseignement pertinent et l'apprentissage doivent :

- soutenir et animer la collectivité locale (une approche d'apprentissage écologique) et reconnaître les besoins précis de cette collectivité;
- faire participer activement les élèves en répondant à leurs intérêts et besoins particuliers;
- appuyer l'intégration des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits (par exemple, en utilisant le document *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études*).

Relations

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba croit en la valeur des relations et s'engage à mettre en place des partenariats entre les systèmes éducatifs provinciaux et les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Ces partenariats contribueront à la restauration du patrimoine culturel, au respect et à l'unité dans les systèmes.

La Manitoba Association of School Superintendents, la Manitoba School Boards Association, la Manitoba Teachers' Society et d'autres organismes provinciaux collaborent avec les organismes métis, inuits et des Premières Nations. Les organismes et groupes politiques autochtones au Manitoba comprennent les suivants :

- l'Assembly of Manitoba Chiefs;
- la Southern Chiefs Organization;
- la Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc.;
- la Manitoba Metis Federation;
- les groupes d'Autochtones résidant en milieu urbain;
- la Manitoba Association of Friendship Centres;
- les centres de formation qui travaillent avec les élèves autochtones;
- les enseignants et les éducateurs autochtones;
- les organismes de services et les groupes politiques, tant sur les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. (Les organismes de services et les groupes politiques représentent les intérêts de leurs membres et ont leurs propres protocoles et processus décisionnels.)

Les principes suivants sont interreliés. Les éducateurs doivent tenir compte de ceux-ci.

- Les rédacteurs du rapport *Wahbung: Our Tomorrows* ont indiqué ce qui est nécessaire pour que les enfants et les jeunes autochtones se perçoivent comme de véritables participants qui contribuent au monde.
- Les visions du monde et les pratiques des Autochtones sont directement influencées par leur relation à la terre.
- L'éducation au développement durable fixe une orientation pour tous les élèves (y compris les élèves autochtones) afin qu'ils se perçoivent comme les gardiens de la Terre, des personnes à l'esprit critique et des membres d'un réseau mondial visant à maintenir une façon de vivre en harmonie avec la Terre.
- Le *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework* et la vision exposée dans le plan stratégique de la Direction générale de l'éducation des Autochtones fournissent d'importants objectifs en matière d'éducation autochtone.
- Il est essentiel que les élèves autochtones atteignent les buts et les résultats d'alphabétisation et de numératie tout en apprenant les savoirs autochtones.

Les élèves autochtones auront un meilleur rendement scolaire à mesure que les éducateurs mettent en œuvre des stratégies et des pratiques d'éducation à leur intention qui non seulement touchent l'alphabétisation et la numératie, mais aussi relient de manière holistique l'enseignement et l'apprentissage aux principes énoncés précédemment.

Le continuum de l'éducation des Autochtones

Chaque division scolaire au Manitoba a la responsabilité de veiller à ce que les perspectives autochtones et les résultats énoncés dans les programmes d'études provinciaux soient abordés en classe de manière adéquate et pertinente sur le plan culturel pour tous les élèves. Toutefois, l'éducation des Autochtones a lieu dans des contextes culturels de collectivités et d'endroits où il est possible que peu d'élèves autochtones fréquentent l'école dans une division en particulier. Par conséquent, les divisions scolaires en sont à différents points dans leur parcours d'apprentissage portant sur l'éducation des Autochtones. Il se peut que certaines divisions commencent tout juste à s'intéresser aux questions touchant l'éducation des Autochtones (*quoi, comment et pourquoi*), tandis que d'autres intègrent peut-être déjà les savoirs et les perspectives autochtones dans tous les domaines du programme d'études. Les divisions scolaires doivent continuer à s'engager de manière significative dans l'éducation des Autochtones et les points de vue autochtones pour que tous les élèves (non seulement les Autochtones) profitent d'une meilleure compréhension des contextes historiques et contemporains au Manitoba et au Canada et de leur responsabilité comme citoyen dans une démocratie.

Les publications *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études* — *Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (Éducation et Jeunesse Manitoba) et le *Guide to Implementing the Alaska Cultural Standards for Educators* (Alaska Department of Education and Early Development) peuvent être des outils utiles pour les divisions scolaires qui souhaitent aider les éducateurs à incorporer les perspectives autochtones dans l'enseignement et l'apprentissage.

L'éducation des Autochtones et la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones

L'éducation des Autochtones a une visée élargie qui englobe les façons dont les écoles et les divisions scolaires intègrent les langues, les pratiques culturelles, les systèmes de connaissances et les histoires des peuples autochtones dans le programme d'études et l'éducation de tous les élèves. Bien que la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones appuie la visée élargie de l'éducation des Autochtones, il s'agit d'un supplément qui est conçu précisément pour aider les divisions scolaires en ce qui a trait à leur programme actuel ou à la mise en œuvre de nouveaux programmes pour améliorer la réussite scolaire des élèves inuits, métis et des Premières Nations. Le programme doit être fondé sur des stratégies qui donnent des améliorations mesurables des résultats scolaires des élèves autochtones, particulièrement en alphabétisation et en numératie. Au moins 50 % de la subvention doit y être consacrée.

Il n'existe pas de panacée pour améliorer le rendement des élèves. L'atteinte de résultats équitables et l'amélioration de la réussite scolaire pour les élèves autochtones requièrent des approches holistiques, des pratiques pédagogiques efficaces et des occasions significatives et intéressantes pour l'apprentissage des élèves et l'enrichissement des expériences culturelles. Les politiques et les procédures doivent également être revues afin de combler les lacunes dans les connaissances et d'éliminer les obstacles à la réussite scolaire des élèves autochtones. On s'attend à ce que les divisions scolaires se servent de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones de diverses manières afin de répondre aux besoins des élèves autochtones dans le contexte particulier de leur division. Dans ce cadre flexible, le but des programmes visant la réussite scolaire des élèves autochtones, des interventions liées au programme d'études et des améliorations doit être d'augmenter le rendement scolaire comme mesuré dans les évaluations provinciales, divisionnaires et scolaires, et d'augmenter les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les élèves autochtones.

Principes directeurs de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones

Principe 1 : Les divisions scolaires et les écoles devraient se servir de données individuelles sur les élèves autochtones pour éclairer la planification et le suivi des programmes et pour suivre les progrès des élèves autochtones en alphabétisation et en numératie et en ce qui a trait au rendement scolaire général.

Les lignes directrices actuelles de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones comprennent une attente selon laquelle les divisions scolaires doivent utiliser les données individuelles sur les élèves autochtones dans la production de rapports sur les résultats en matière de rendement scolaire des élèves autochtones en mettant l'accent tout particulièrement sur l'alphabétisation et la numératie. La collecte de données pertinentes sur le rendement des élèves aide à repérer les lacunes dans la performance des élèves, les obstacles à leur apprentissage et les programmes et les pratiques efficaces qui ont les meilleurs effets sur leur réussite scolaire.

Il est essentiel que les divisions scolaires se servent de données pour éclairer leurs processus décisionnels. Les données devraient être recueillies de diverses sources à l'échelle de la classe, de l'école, de la division scolaire et de la province. L'utilisation de données appuiera l'engagement des écoles et des divisions scolaires visant l'équité et les pratiques inclusives en examinant les tendances en matière de réussite scolaire des élèves autochtones, en répondant de manière proactive aux besoins de ces élèves et de leurs familles et en faisant des investissements ciblés pour réduire l'écart entre les résultats scolaires des élèves autochtones et non autochtones. Les divisions scolaires sont encouragées à se servir des données déclarées volontairement dans le champ d'identité autochtone du Réseau informatique d'éducation, si possible, ou d'autres données recueillies par la division pour déterminer les forces et les défis ayant trait à l'amélioration du rendement scolaire des élèves autochtones. On peut utiliser ces données pour définir et mettre en œuvre des stratégies axées sur l'alphabétisation et la numératie. Les stratégies et initiatives particulières visant à améliorer le rendement scolaire des élèves autochtones devraient être communiquées dans le cadre des processus annuels de planification et de communication de données liées à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, et ce, en utilisant des données individuelles qualitatives et quantitatives sur les élèves autochtones.

Principe 2 : Les divisions scolaires et les écoles devraient intégrer les langues, les pratiques culturelles, les systèmes de connaissances et les histoires des peuples autochtones dans le programme d'études et l'éducation de tous les élèves.

Bien que la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones mette beaucoup l'accent sur l'alphabétisation et la numératie, il est important pour les éducateurs de comprendre l'importance de l'intégration des concepts clés mentionnés ci-dessus qui font partie intégrante des savoirs autochtones. Beaucoup d'approches peuvent permettre d'atteindre cette intégration, mais on peut travailler sur les résultats en alphabétisation et en numératie de manière efficace et intéressante par l'intégration des perspectives autochtones dans les programmes et les approches pédagogiques.

Voici un exemple :

Pour une leçon sur le tipi, les éducateurs pourraient devoir se poser des questions comme les suivantes :

- Comment fait-on appel aux mathématiques au moment de la fabrication, de l'installation et de l'utilisation du tipi?
- Quels enseignements pourraient amener les élèves à faire appel à leur pensée critique lorsqu'ils écrivent, observent et écoutent en classe et qu'ils apprennent activement à propos du tipi?

L'exploration du tipi fournit une riche gamme d'expériences d'apprentissage possibles dans toutes les matières du programme d'études et peut améliorer les résultats en alphabétisation et en numératie, tout en aidant les élèves à comprendre la valeur de l'application des connaissances autochtones à l'apprentissage en classe. Cette méthode d'intégration est peut-être différente des approches d'intégration généralement utilisées. Toutefois, les éducateurs peuvent se servir de cette méthode pour aider leur communauté d'apprentissage à comprendre que les Autochtones ont toujours appris des concepts qui seraient classés dans le système scolaire dans les catégories des mathématiques, des langues, des sciences naturelles et des sciences humaines, même s'ils ne regroupaient pas forcément les résultats d'apprentissage sous ces catégories.

Principe 3 : Les écoles et les divisions scolaires devraient avoir recours à une approche holistique qui respecte les langues et cultures autochtones et le rôle important de la famille et de la collectivité dans l'éducation des enfants et des jeunes autochtones.

Étant du milieu de l'enseignement, nous sommes responsables de veiller à ce que nos stratégies d'enseignement et d'apprentissage respectent les besoins de l'enfant dans sa globalité, en mettant en place un contexte d'affirmation

culturelle respectueuse des connaissances et des visions du monde autochtones, des familles et des collectivités, et des expériences personnelles.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba reconnaît que l'amélioration du rendement scolaire des Autochtones en alphabétisation et en numératie nécessite des approches multiples qui répondent aux besoins socio-émotionnels et d'apprentissage des élèves autochtones tout en faisant participer activement les familles autochtones à titre de partenaires en éducation. Par conséquent, le financement favorisant la réussite scolaire des élèves autochtones devrait être utilisé de manière ciblée pour veiller à ce que :

- des partenariats significatifs soient établis avec les élèves, les familles et les collectivités. Ces partenariats devraient mettre l'accent sur la responsabilité partagée du milieu pour l'amélioration de la réussite scolaire des Autochtones en général, mais aussi en alphabétisation et en numératie;
- les écoles et les divisions scolaires adoptent des pratiques pertinentes et adaptées sur le plan culturel qui se concentrent sur la réduction des obstacles et qui font en sorte que les élèves aient des chances égales d'atteindre les résultats éducatifs.

Principe 4 : Les écoles et les divisions scolaires devraient adopter des pratiques appropriées sur le plan culturel et équitables qui réduisent les obstacles à la participation des élèves et de familles autochtones et qui améliorent les chances de réussite scolaire.

Étant du milieu de l'enseignement, il nous incombe de veiller à ce qu'on se serve de la perspective de la pertinence, de la compétence et de l'équité sur le plan culturel pour orienter la planification et les programmes afin que les élèves autochtones reçoivent des programmes pertinents, équilibrés et de haute qualité. À cette fin, les divisions scolaires devraient examiner les politiques et les pratiques à l'échelle de la classe, de l'école et de la division pour faire en sorte que :

- les attentes en matière de réussite scolaire des élèves autochtones soient élevées;
- les écoles offrent aux élèves autochtones des expériences d'apprentissage présentant un niveau de difficulté adéquat ainsi qu'un programme d'études pertinent sur le plan culturel;
- les interventions et le soutien s'appuient sur les forces et soient axés sur l'offre aux élèves autochtones des expériences d'apprentissage enrichissantes requises pour améliorer le rendement scolaire en alphabétisation et en numératie;
- les écoles soient des lieux d'affirmation culturelle qui reflètent la communauté culturelle des élèves autochtones;

- la planification s'appuie sur la conviction que tous les élèves peuvent apprendre;
- les données soient ventilées pour déterminer les besoins individuels et pour favoriser une planification et une programmation adéquate pour les élèves autochtones;
- les divisions scolaires adoptent des pratiques d'embauche et des politiques favorisant un effectif représentatif.

Lignes directrices de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones

Les fonds de la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones devraient être utilisés pour appuyer des stratégies appropriées sur le plan culturel qui entraînent une amélioration du rendement des élèves. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba reconnaît que de multiples facteurs influent sur la réussite des élèves et que les divisions scolaires doivent avoir recours à diverses stratégies et approches pour améliorer le rendement scolaire des élèves autochtones. Quelles que soient les stratégies ou les approches qu'une école ou une division scolaire emploie, on s'attend à ce qu'il y ait une amélioration mesurable du rendement des élèves autochtones en numératie et en alphabétisation, et on s'attend à ce que ces améliorations soient communiquées dans le cadre du processus d'examen des subventions. Les divisions scolaires bénéficient de flexibilité quant à la manière dont les fonds sont affectés, mais la programmation et les activités devraient être axées sur les éléments suivants :

- des activités qui améliorent directement l'alphabétisation et la numératie pour les élèves autochtones (au moins 50 % des fonds provenant de la subvention doivent être alloués à des activités qui améliorent l'alphabétisation et la numératie);
- l'utilisation de données individuelles sur la réussite des élèves autochtones pour la planification, le suivi de l'efficacité des interventions dans le cadre des programmes, le suivi de la réussite des élèves autochtones et la communication des résultats;
- un apprentissage professionnel des enseignants axé sur le renforcement des capacités de mise en œuvre de pratiques efficaces qui auront une incidence positive sur le rendement scolaire des élèves autochtones;
- les pratiques efficaces qui ont un effet positif et direct sur les élèves autochtones mises en œuvre dans tous les domaines du programme d'études, de l'enseignement, de l'évaluation, de la gestion de classe et de l'organisation scolaire;
- l'adoption de pratiques d'affirmation des cultures autochtones en incorporant, s'il y a lieu, les points de vue et les visions du monde des Autochtones dans le programme scolaire;

- des activités d'éducation des Autochtones liées aux résultats d'apprentissage;
- des pratiques équitables qui ont des effets positifs et directs sur le rendement scolaire des élèves autochtones.

On s'attend à ce que les divisions scolaires incluent des plans et des rapports sur les résultats en matière de rendement scolaire des élèves autochtones dans le cadre de la planification de division scolaire, conformément aux lignes directrices révisées s'appliquant à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones.

Le plan d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones devrait mentionner comment les stratégies de division scolaire ou la programmation amélioreront le rendement scolaire des élèves autochtones (par exemple, un pourcentage plus élevé d'élèves autochtones qui atteignent les résultats d'apprentissages prévus pour leur niveau dans le cadre des évaluations scolaires en alphabétisation). L'utilisation de l'approche SMART (objectif spécifique, mesurable, approprié, réaliste et temporel) aide à faire en sorte que les programmes mis en œuvre soient axés sur la réussite scolaire des élèves autochtones et à ce que des données significatives soient recueillies pour mesurer les progrès et illustrer la réussite.

Les résultats attendus devraient être liés aux stratégies (actions mises en œuvre pour atteindre les résultats), aux sources de données (outils utilisés pour recueillir des preuves de progrès quant à l'atteinte de résultats) et aux indicateurs (manières observables ou mesurables de savoir que vous faites des progrès).

Conformément aux changements apportés au processus de communication des données sur les subventions par catégories, les renseignements qui suivent s'appliquent à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones :

- La communication de données et la planification relative à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones seront incluses dans les plans de division scolaire.
- La communication de données relative à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones devra être effectuée à l'aide des gabarits de communication de données et de planification actuels de la division scolaire.

Les renseignements concernant le processus révisé de communication de données relatives à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones se trouvent à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html>.

COMPOSANTES SUGGÉRÉES POUR CHACUN DES DOMAINES CLÉS DE LA SUBVENTION D'AIDE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES AUTOCHTONES

Domaine clé 1

Pratiques efficaces qui ont un effet positif et direct sur le rendement des élèves autochtones mises en œuvre dans tous les domaines du programme d'études, de l'enseignement, de l'évaluation, de la gestion de classe et de l'organisation de l'école ou de la division scolaire.

Aspects généraux

Il est recommandé que les divisions scolaires ou les écoles effectuent les actions suivantes lors de la planification, de la mise en œuvre des programmes et du suivi des résultats ayant trait aux initiatives d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones.

- Mettre en place des plans à l'échelle de la classe et de l'école comprenant des résultats définis ayant trait à l'amélioration du rendement scolaire des élèves autochtones par l'utilisation de systèmes de connaissances autochtones et les pratiques pertinentes sur le plan culturel.
- Offrir de la formation professionnelle aux enseignants axée sur la pédagogie et les méthodes pédagogiques en classe qui ont une incidence positive sur les progrès scolaires des élèves autochtones.
- Demander au personnel de la division ou de l'école de suivre la formation professionnelle *A Journey from Cultural Awareness to Cultural Competency* ainsi qu'une formation aux compétences culturelles pour que les pratiques en classe, à l'école et dans la division soient appropriées sur le plan culturel.
- Utiliser des stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui activent les connaissances et les expériences antérieures des élèves et qui appuient l'intégration des perspectives et points de vue autochtones dans le curriculum et l'organisation de la classe.
- Offrir aux élèves autochtones des occasions de se voir représentés dans la culture et le curriculum de l'école (p. ex., les programmes, les politiques, les activités extrascolaires, le leadership des élèves).
- Établir des relations solides avec les parents, les familles et les collectivités axées sur l'amélioration du rendement scolaire et la participation des élèves autochtones.
- Augmenter l'utilisation et l'accès aux ressources communautaires qui appuient la réussite scolaire des élèves autochtones.

Stratégies suggérées

Les stratégies suivantes énumèrent des façons précises de répondre aux aspects mentionnés précédemment.

- Élaborer des rapports sur la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones et un plan d'éducation à l'échelle de la division pour les Autochtones.
- Veiller à ce que tout le personnel (enseignant, administratif, de soutien, de garde) ait une vision et une compréhension commune de l'éducation des Autochtones.
- Offrir de la formation professionnelle aux enseignants axée sur le curriculum, la réflexion des élèves et les pratiques efficaces en alphabétisation, en littératie ainsi que sur les points de vue autochtones.
- S'assurer que la planification de l'enseignement élaborée par les enseignants et les plans scolaires mentionnent les résultats en matière de perspectives autochtones liés au programme d'étude.
- Créer des plans de leçons qui intègrent les connaissances autochtones.
- Utiliser des ressources qui sont appropriées sur le plan culturel et qui représentent de manière respectueuse les Autochtones et leurs communautés.
- Adopter des pratiques d'évaluation qui permettent aux élèves de montrer de diverses façons qu'ils maîtrisent les résultats d'apprentissage.
- Créer ou maintenir une communauté ou un réseau d'apprentissage pour bâtir un soutien mutuel et échanger des ressources ou des pratiques prometteuses dans l'ensemble des domaines d'études.
- Incorporer les sept enseignements sacrés autochtones dans les programmes de formation du caractère, la gestion de classe et les stratégies de développement de la conscience communautaire.
- Inclure les parents et les familles dans l'élaboration d'initiatives d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones à l'école et dans les comités éducatifs pertinents, y compris les conseils consultatifs de parents.
- Mettre en place l'enseignement des traités.

Sources de données suggérées

- sondage Entendez-moi (*Tell Them From Me*);
- données sur les présences;
- données tirées des bulletins qui portent sur les progrès scolaires des élèves autochtones;
- taux d'obtention de diplôme des élèves autochtones;
- taux de persévérance scolaire des élèves autochtones;

- pourcentage des élèves autochtones qui obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations en alphabétisation et en numératie effectuées à l'échelle de la classe, de l'école, de la division et de la province;
- sondage aux enseignants sur les effets de l'apprentissage professionnel sur le renforcement des capacités et la mise en œuvre de pratiques efficaces;
- nombre de parents ou de familles autochtones participant aux activités de l'école et aux comités pertinents (par exemple, conseil consultatif de parents);
- sondages et autres sources de données qualitatives;
- rapports sur la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones;
- utilisation accrue de ressources en classe axées sur les pratiques efficaces qui font participer activement les apprenants autochtones et améliorent leur rendement scolaire;
- stratégie d'embauche d'effectif représentatif et pourcentage d'enseignants et d'administrateurs autochtones dans les écoles;
- données tirées des bulletins et données d'évaluation à l'échelle de la classe qui portent sur les progrès scolaires des élèves autochtones;
- plan d'éducation à l'échelle de la division pour les Autochtones et plans scolaires.

Domaine clé 2

Activités qui ont un effet direct d'amélioration dans le domaine de l'alphabétisation et de la numératie chez les élèves autochtones.

Aspects généraux

Il est recommandé que les divisions scolaires ou les écoles effectuent les actions suivantes lors de la planification et de la mise en œuvre des programmes ayant trait aux initiatives d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, ainsi que lors du suivi des résultats.

- Mettre l'accent sur l'alphabétisation (résultats et stratégies) par rapport aux données individuelles des élèves indiquant les progrès en alphabétisation.
- Mettre l'accent sur les apprentissages en numératie (résultats et stratégies) par rapport aux données individuelles des élèves indiquant les progrès en numératie.
- Mettre l'accent sur l'alphabétisation et la numératie dans les plans de division et d'écoles et mentionner des façons de montrer et de mesurer les progrès. Faire le suivi des résultats des programmes d'alphabétisation et de numératie à l'échelle de la classe, de l'école et de la division sur les taux d'obtention de diplôme, de réussite des cours et de présence des élèves autochtones.

- Recueillir et analyser les données individuelles des élèves autochtones à l'échelle de l'école et de la division pour éclairer la planification et établir des priorités.
- Mettre en place un système permanent à l'échelle des écoles et des divisions scolaires pour faire le suivi et utiliser les données individuelles des élèves autochtones sur le rendement afin d'augmenter la réussite des élèves autochtones, leur persévérance scolaire et leur taux d'obtention de diplôme.
- Ventiler les données à l'échelle de la classe, de l'école et de la division pour déterminer les besoins éducatifs des apprenants autochtones.
- Documenter les progrès et suivre le rendement scolaire des élèves autochtones de manière claire et régulière.
- Promouvoir l'inclusion et améliorer les soutiens aux élèves autochtones par l'utilisation dans l'école de données sur la participation active des élèves.
- Avoir des interventions et des soutiens dans le cadre de programmes de base en ce qui concerne les données actuelles, et faire le suivi de ces données de manière continue pour s'assurer que les mesures mises en place pour les élèves autochtones sont efficaces, intéressantes et appropriées sur le plan culturel.
- Offrir aux élèves autochtones du soutien par le tutorat en fonction des besoins.

Stratégies suggérées

Les stratégies suivantes énumèrent des façons précises de répondre aux aspects généraux ci-dessus.

- Élaborer des plans ou des politiques d'éducation pour les Autochtones à l'échelle de la division qui comprennent des objectifs clairement définis et cohérents avec les buts déterminés.
- Utiliser les données d'évaluation ventilées pour éclairer la planification et la prise de décision à l'échelle de l'école et de la division.
- Élaborer des plans d'alphabétisation qui s'appuient sur les données actuelles et pertinentes à l'échelle de la province, de la division et de l'école.
- Élaborer des plans de numératie qui s'appuient sur les données actuelles et pertinentes à l'échelle de la province, de la division et de l'école.
- Soutenir la collecte de données et la recherche axée sur les résultats améliorés des élèves autochtones en alphabétisation et en numératie.
- Offrir de la formation professionnelle aux enseignants axée sur le curriculum, la réflexion des élèves et les pratiques efficaces en alphabétisation, en littératie ainsi que sur les points de vue autochtones.
- Définir des stratégies d'évaluation et de collecte de preuves dans le cadre de la planification et de la prise de décisions à l'échelle de la classe.
- Faire le suivi des taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme, notamment les raisons de la poursuite des études jusqu'à la fin ou du

décrochage, et se servir de ces données pour élaborer des plans de réussite ou de transition pour les élèves.

- Participer au sondage Entendez-moi (*Tell Them From Me*) et utiliser les résultats du sondage pour la planification et la mise en œuvre de programmes appropriés pour les élèves autochtones.

Sources de données suggérées

- taux d'obtention de diplôme des élèves autochtones;
- taux de persévérance scolaire des élèves autochtones;
- données tirées des bulletins qui portent sur les progrès scolaires des élèves autochtones;
- pourcentage des élèves autochtones qui obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations en alphabétisation et en numératie effectuées à l'échelle de la classe, de l'école, de la division et de la province;
- sondage Entendez-moi (*Tell Them From Me*);
- recherche (quantitative, qualitative ou méthodes mixtes) à l'échelle de la division indiquant des pratiques prometteuses pour améliorer les résultats éducatifs pour les élèves autochtones;
- plans à l'échelle de la division et de l'école.

Domaine clé 3

Pratiques d'affirmation de la ou des cultures autochtones en incorporant, s'il y a lieu, les points de vue et les visions du monde des Autochtones dans le programme scolaire

Aspects généraux

Il est recommandé que les divisions scolaires ou les écoles effectuent les actions suivantes lors de la planification et de la mise en œuvre des programmes ayant trait aux initiatives d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones, ainsi que lors du suivi des résultats.

- Inclure des objectifs axés sur l'intégration à l'échelle de l'école des perspectives et points de vue autochtones liés aux résultats d'apprentissage dans les plans scolaires.
- Intégrer les perspectives autochtones dans l'enseignement et l'apprentissage pour améliorer la capacité à se pencher sur l'éducation des Autochtones dans le cadre du programme scolaire.
- Augmenter la quantité et l'utilisation des ressources sur les perspectives autochtones dans les classes.

- Augmenter le nombre de cours sur les perspectives autochtones offerts dans les écoles.

Stratégies suggérées

Les stratégies suivantes énumèrent des façons précises de répondre aux aspects mentionnés précédemment.

- Créer des écoles à l’ambiance accueillante qui reflètent les cultures des élèves autochtones et qui invitent aux partenariats avec les parents, les aînés et la collectivité.
- Veiller à ce que les plans annuels des enseignants et des écoles mentionnent les résultats en matière de perspectives autochtones liés au curriculum.
- Utiliser le curriculum programme d’études du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Manitoba et les ressources d’appui pour soutenir l’intégration des perspectives autochtones dans l’enseignement et l’apprentissage.
- Sélectionner des ressources qui offrent une représentation et une compréhension juste des histoires, des langues et des cultures autochtones.
- Offrir des occasions d’apprentissage professionnel qui favorisent l’intégration des perspectives, des connaissances et des histoires autochtones dans les leçons et les unités du programme d’étude.
- Trouver des façons d’en apprendre plus sur le bagage culturel des élèves provenant de leur famille et de leur collectivité et de mettre celui-ci à profit.
- Offrir des programmes de culture et de langue autochtone intégrés dans les activités de classe et liés aux résultats du curriculum.
- Appuyer la mise en œuvre de l’enseignement des traités.

Sources de données suggérées

- nombre de cours sur les perspectives autochtones offerts, nombre d’élèves inscrits et données sur l’achèvement avec succès des cours;
- données tirées des bulletins qui portent sur les progrès scolaires des élèves autochtones;
- nombre d’enseignants qui ont accès à l’apprentissage professionnel sur l’enseignement des traités;
- sondage Entendez-moi (*Tell Them From Me*);
- données sur les présences;
- taux d’obtention de diplôme des élèves autochtones;
- taux de persévérance scolaire des élèves autochtones;
- données qui permettent de faire le suivi de la réussite des objectifs ayant trait aux résultats du programme d’études qui sont indiqués dans les plans scolaires axés sur l’intégration des perspectives autochtones.

ANNEXE : PERSPECTIVES AUTOCHTONES DANS LES DOCUMENTS INTERGOUVERNEMENTAUX

Le document *Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs, Kindergarten to Grade 12* (Cadre commun des programmes d'études des langues et des cultures autochtones – Maternelle à la 12^e année) du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (maintenant Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation de base) (2000) expose et appuie des composantes cruciales de la politique d'éducation pour les Autochtones du Manitoba (p. 19).

Les perspectives autochtones sont représentées dans le cadre commun du Protocole par les trois lois des relations : la Loi de la vie sacrée (y compris le respect de soi), la Loi de la nature et la Loi du soutien mutuel. Ces lois s'appuient sur la croyance qu'il existe une force sacrée plus puissante que nous et sur le respect des principes connexes suivants :

- Toutes les parties de la création sont interreliées et se manifestent dans l'esprit du créateur.
- Les êtres humains doivent être respectueux de tout ce qui a été créé.
- Les forces spirituelles sont des cadeaux visant à aider à la survie plutôt que de la menacer.

Les liens entre toutes ces composantes sont importants pour montrer aux éducateurs que l'ensemble de ces éléments est réalisable et nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Alaska Department of Education and Early Development. *Guide to Implementing the Alaska Cultural Standards for Educators*. Juneau, Alaska : Alaska Department of Education and Early Development, 2012. Affiché en ligne au : <www.eed.state.ak.us/standards/pdf/cultural_standards.pdf>.
- Clarkson, L., V. Morrissette et G. Régallet. *Our Responsibility to the Seventh Generation: Indigenous Peoples and Sustainable Development*. Winnipeg, Manitoba : Institut international du développement durable, 1992, p. 12. Affiché en ligne au : <www.iisd.org/pdf/seventh_gen.pdf>.
- Deer, F. et F. Paynter. « Wahbung Our Tomorrows – 37 Years Later ». Éditorial. Winnipeg, Manitoba : Manitoba First Nations Education Resource Centre, 2008. Affiché en ligne au : <https://circle.ubc.ca/bitstream/handle/2429/44104/2008_sp_wahbung.pdf?sequence=1>.
- Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi. *Dene Kede Education : A Dene Perspective*. Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest : Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 1993.
- Éducation Manitoba. *Education for Sustainable Development : Kindergarten to Grade 12 Correlation Chart Template and Kindergarten Tool Kit*. Winnipeg, Manitoba : Éducation Manitoba, 2011. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/k12/esd/correlations/full_doc.pdf>.
- Éducation et Enseignement supérieur Manitoba. *First Nations, Métis, and Inuit Education Policy Framework: Transforming Educational Experiences through the Four Rs: Revitalization, Recognition, Relevance, and Relationships* (ébauche). Winnipeg, Manitoba : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2015.
- . *ESD in Manitoba Curriculum*. Winnipeg, Manitoba : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2014. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/k12/esd/pdfs/esd_mb_curric.pdf>.
- . « Éducation en matière de développement durable ». *Site Web d'Éducation au développement durable*. Winnipeg, Manitoba : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2015b. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>.
- . « Mandat, mission, vision, objectifs primordiaux et champs d'action prioritaires ». *Site Web d'Éducation et Enseignement supérieur Manitoba*. Winnipeg, Manitoba : Education et Enseignement supérieur Manitoba, 2015c. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/ed/mandat.html>.

- Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *L'éducation pour un avenir viable – Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*. Winnipeg, Manitoba : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 2000. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/educ-avenir/docs/document.pdf>.
- Éducation et Jeunesse Manitoba. *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg, Manitoba : Éducation et Jeunesse Manitoba, 2003. Affiché en ligne au : <www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/persp/index.html>.
- Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. *A Journey from Cultural Awareness to Cultural Competency: A Training Manual for Professional Development in Aboriginal Education*. Winnipeg, Manitoba : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2009.
- Manitoba Indian Brotherhood. *Wahbung – Our Tomorrows*. Winnipeg, Manitoba : Manitoba Indian Brotherhood, 1971.
- Division scolaire de la Rivière Seine. *SRSD Aboriginal Academic Achievement Rubric*. Winnipeg, Manitoba : Division scolaire de la Rivière Seine, s. d. Affiché en ligne au : <www.srsd.mb.ca/pdf/AAA-Rubric.pdf>.
- Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien. *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs : Kindergarten to Grade 12*. Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien, 2000. Affiché en ligne au : <www.education.alberta.ca/media/929730/abor.pdf>.



Printed in Canada
Imprimé au Canada